

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 2030082

N/REF : 7/03/2022 10H19 C:025241 I:30604
V/REF : 22014177
V/Email reçu le Lundi 07/03/2022 à 10H19

ALPES ISERE HABITAT
Ag. Saint Martin d'Heres PG1
Code Service : COMPTABILITE
5 Rue Albert Samain
38400 SAINT MARTIN D'HERES

V/REF.IMM. G05860
IMMEUBLE : BALCONS DU MURIER
15/17, RUE DOCTEUR FAYOLLAT
38400 ST MARTIN D'HERES

Fontaine, le 08 Mars 2022

Référence Marché: 2020.0067
LOCALISATION : ALLEE N17 RUE DU DR FAYOLLAT - LOGTS DU 1ER AU 2EME IMPACTES, CONTACTER
MME MEZIANI AU 06 23 48 51 17
MOTIF : INTERVENIR POUR : - DES REFOULEMENTS WC + BAIGNOIRE SUR DEUX ETAGES
INTERVENIR EN PARTIE COMMUNE.
Donneur d'ordre : M. S AVILES

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 07/03/2022 A 14H
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES
DEBOUCHAGE ET CURAGE HYDRAULIQUE DE LA COLONNE EAUX USEES ET EAUX VANNES
SUR 10M
PRESENCE DE GRAISSE ET LINGETTES
CONTROLE DDU BON ECOULEMENT
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : LC AB Email envoyé le 08/03/22 à 10H29 Mme R ZOUBA (AB)
AH LCOMPTER Email envoyé le 07/03/22 à 16H58 M. S AVILES

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ft Déplacement Distance 0 à 25 Km	1	21,24	21,24
2,75	H. Camion Hydro. Le 07/03/2022	1	73,36	201,74
TOTAL H.T.				222,98
T.V.A. a 10,00%				22,29
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>245,27</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN